

Programme de formation - Création d'entreprise : Option "Créer une conciergerie"

Introduction : La conciergerie est un secteur en pleine expansion offrant de nombreuses opportunités pour les entrepreneurs souhaitant créer leur propre entreprise. Ce programme de formation complet et pratique vous accompagnera étape par étape dans la création de votre entreprise de conciergerie, en abordant tous les aspects essentiels pour vous garantir un lancement réussi et pérenne de votre activité.

Délai d'accès à la formation :

Après un délai de rétraction légal de 14 jours, l'apprenant.e aura accès à la formation.

Objectifs de la formation :

- Comprendre le marché de la conciergerie et identifier les opportunités.
- Élaborer un business plan solide et attractif pour les investisseurs.
- Maîtriser les aspects juridiques et réglementaires liés à la création d'une entreprise de conciergerie.
- Acquérir des compétences en gestion financière, marketing et communication.
- Développer un réseau professionnel et des partenariats stratégiques.
- Concevoir et mettre en place des services personnalisés et innovants pour se démarquer de la concurrence.

Contenu du programme :

1. Le marché de la conciergerie :

- Analyse du marché et des tendances actuelles
- Les différents types de conciergeries
- Les besoins et attentes des clients

2. Élaboration du business plan :

- Les étapes clés de la création d'une entreprise

- Rédaction du business plan
 - Recherche de financements et présentation aux investisseurs
- 3. Aspects juridiques et réglementaires :**
- Choix du statut juridique
 - Démarches administratives et immatriculation
 - Réglementation spécifique au secteur de la conciergerie
- 4. Gestion financière et comptabilité :**
- Établissement du budget prévisionnel
 - Suivi de la trésorerie et gestion des coûts
 - Comprendre et analyser les documents comptables
- 5. Marketing et communication :**
- Élaboration d'une stratégie marketing
 - Création d'une identité visuelle et d'un site web
 - Utilisation des réseaux sociaux et du référencement pour attirer les clients
- 6. Développement du réseau professionnel :**
- Networking et partenariats stratégiques
 - Participation à des événements professionnels
 - Rejoindre des associations et groupements d'entrepreneurs
- 7. Conception et mise en place des services :**
- Définition de l'offre de services
 - Création de packages personnalisés et innovants
 - Mise en place de processus de qualité et de suivi client

Méthodologie : La formation alterne entre théorie et pratique, avec des études de cas, des ateliers de travail en groupe et des interventions de professionnels du secteur. Des outils et ressources en ligne seront également mis à disposition des participants pour approfondir leurs connaissances et faciliter la mise en œuvre des concepts abordés.

Durée et modalités : La formation se déroule sur une période de 4 semaines, à raison de 2 sessions de 4 heures par semaine, soit un total de 32 heures. Les sessions se tiendront en présentiel et/ou en visioconférence, selon les besoins et contraintes des participants.

Le public cible

Public cible : Ce programme de formation s'adresse aux personnes souhaitant créer leur propre entreprise de conciergerie, ainsi qu'aux entrepreneurs actuels cherchant à développer ou améliorer leur activité. Aucun prérequis n'est nécessaire, si ce n'est une motivation à entreprendre et un intérêt pour le secteur de la conciergerie.

Intervenants : Les formateurs sont des professionnels expérimentés du secteur de la conciergerie et de la création d'entreprise. Ils partageront avec vous leurs connaissances, leur expérience et leur réseau pour vous aider à concrétiser votre projet.

Évaluation et certification : Tout au long de la formation, les participants seront évalués à travers des travaux pratiques et des études de cas. À l'issue de la formation, une attestation de réussite sera délivrée aux participants ayant satisfait aux critères d'évaluation.

Inscription et tarifs : Pour vous inscrire, il vous suffit de [remplir le formulaire en ligne](#) ou de nous contacter par téléphone ou e-mail. Les frais d'inscription comprennent l'accès à l'ensemble des sessions de formation, les supports de cours, ainsi que l'accès aux ressources en ligne.